



Information à destination du candidat Un Chez-soi d'abord Jeunes Lyon

Ce document est un guide de présentation du dispositif Un Chez-soi d'abord Jeunes. N'hésite pas à demander des précisions à la personne qui te l'a remis.

En cas d'intégration dans le dispositif Un chez-soi d'abord Jeunes, il sera classé dans ton dossier. Dans le cas contraire, il sera détruit à l'issue de la commission.

Un Chez-soi d'abord Jeunes, c'est pour qui ?

C'est un programme qui s'adresse :

- A des personnes qui ont entre **18 et 22 ans** à l'entrée dans le dispositif
- Et qui sont **sans enfants à charge**
- **Et sont sans domicile** ou **risquent de quitter leur lieu de vie sans solution** ou vivent en **habitat de fortune** (squat, véhicule, tente, cabane...) ou en **habitat précaire** (dans un lieu d'hébergement d'urgence, hébergée, etc.).
Autrement dit à des personnes qui n'ont pas trouvé, à ce jour, de solution d'accès à un logement autonome ou un hébergement durable par le biais des dispositifs sociaux existants.
- Et qui rencontrent des **troubles psychiques**

Important : il s'agit pour l'instant d'une expérimentation, ce qui signifie que toute personne qui intègre le Chez-soi d'abord Jeunes accepte de rencontrer régulièrement un sociologue et de répondre à des questions pour participer à de la Recherche autour des impacts d'un tel programme.

Un Chez-soi d'abord Jeunes : c'est quoi ?

C'est donc un dispositif expérimental qui propose aux personnes qui l'intègrent **d'accéder à un logement rapidement** (visites d'appartements maximum 8 semaines après la première rencontre avec l'équipe) et de **bénéficier d'un accompagnement complet réalisé par une équipe composée de différents professionnels** (travailleurs sociaux, infirmiers, médiateurs pairs, médecins, psychologues, chargés de gestion locative, etc.). Le but étant de t'aider à te maintenir dans le logement et de te soutenir pour améliorer ta vie, sur tous les aspects.

Les rencontres se passent dans le lieu de ton choix, dans ton appartement et/ou en dehors, environ **2 fois par semaine**.

L'accompagnement est proposé pour une durée maximum de **2 ans renouvelable une fois** (ces délais pourraient être modifiés si le dispositif est pérennisé). Au-delà de cette période, et au cas où tu ne pourrais pas conserver ton logement, l'équipe s'engage à te permettre de trouver une autre solution de logement ou d'hébergement.

Important : l'équipe travail en **multiréférence**, ce qui signifie que tu n'auras pas un seul professionnel qui sera ton référent mais tu connaîtras toute l'équipe dont les membres viendront te rencontrer en **binôme** à chaque fois.

Un Chez-soi d'abord Jeunes : d'où ça vient ?

A la base, il s'agit d'une idée provenant des **Etats-Unis** et qui s'appelle le **Housing First**. Le concept est de permettre à des personnes de tous âges à partir de 18 ans, qui n'ont pas de logement et qui ont des troubles psychiques, d'accéder directement à un logement depuis la rue et d'être accompagnées par une équipe pluridisciplinaire. Le modèle d'accompagnement proposé s'appelle « **le rétablissement** ».

Les premiers programmes Un Chez-soi d'abord ont ouvert en France en 2011 (à Lille, Marseille, Paris et Toulouse). Aujourd'hui il y en a dans **35 villes** !

Depuis 2 ans, il y a du nouveau : des programmes Un Chez-soi d'abord dédiés spécialement aux Jeunes ; on en trouve à Lille, à Toulouse et à Dijon.

A Lyon, le programme est ouvert depuis avril 2023 avec 10 places disponibles.

Au Chez-soi d'abord Jeunes, le droit au logement est inconditionnel : on peut bénéficier d'un toit sans condition (aucune obligation de prendre un traitement, ni d'arrêter ses consos, ni de prouver sa capacité à habiter, etc.).

Ce qui t'attend si tu es partant pour que la personne qui t'accompagne constitue un dossier de candidature

Ton dossier, s'il est complet et qu'il répond aux critères, passera en commission d'orientation (qui a lieu une fois par trimestre) :

2 possibilités :

- **Tu n'es pas admis.** La plupart du temps, c'est parce qu'il n'y a pas assez de place au regard du nombre de candidats, dans ce cas tu ne pourras malheureusement pas entrer dans le dispositif. Il sera possible, pour le professionnel qui a constitué ton dossier, de le renvoyer pour la commission suivante.
- **Tu es admis** et dans ce cas, tu rencontreras l'équipe rapidement. L'accompagnement débutera et tu pourras évoquer tes préférences pour la recherche d'un appartement. Tu rencontreras également le chercheur au plus vite, dans le cadre de l'expérimentation.

Si tu intègres Un Chez-soi d'abord Jeunes, tes engagements seront les suivants :

- Respecter les membres de l'équipe Un Chez-soi d'abord Jeunes et proscrire toute forme de violence à leur égard, verbale ou physique
- Accepter que deux membres de l'équipe viennent te rendre visite à ton domicile au moins deux fois par semaine. La fréquence et le lieu des rencontres/visites seront adaptés, par la suite, à tes besoins
- Payer ton loyer dès que tu auras accès à des ressources (l'équipe pourra t'accompagner pour cela)
- Respecter les conditions de bail du logement
- Participer à la co-construction du dispositif avec l'équipe et les autres jeunes
- Accepter que l'équipe chargée du volet recherche (le sociologue) te sollicite au rythme d'au moins une fois tous les trois mois, de façon à recueillir ton point de vue sur le dispositif, sur tes conditions de vie, etc.

- L'équipe Un Chez-soi d'abord Jeunes -

Signature du candidat :

Mention manuscrite "J'ai bien pris connaissance de cette note d'information"